

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017

de l'ARISAL

Date : 09h45, le 12 mai 2017
Lieu : Brasserie Météor, 1b Rue du Général Gouraud, 67270 Hochfelden
Présents : Voir fiche d'émargement

Thèmes abordés :

1. Approbation du PV de l'AG du 18 mars 2016.

Approbation à l'unanimité, le quorum étant atteint.

Cependant, comme l'indique les statuts de l'ARISAL cette action n'est pas obligatoire en début d'AG. Seule la rédaction d'un PV signé par le président est nécessaire. Ce point pourrait être retiré des prochaines AG.

2. Rapport moral pour l'exercice 2016.

Le CA s'est réuni 5 fois (janvier, février, juin, septembre, novembre), ainsi que lors de l'AG du 18 mars 2016 (visite de la cave Wolfberger).

Participation à l'AG IESF (Marie-Christine Creton), au Congrès des Régions (Willy Kresser), présentations PMIS, Orientoscope (orientation vers les sciences collèges et lycée), Nuit de l'Orientation (CCI Strasbourg)

Différentes actions et de nombreux événements sont diffusés sur le site ARISAL. Une dizaine d'événements sont proposés tous les mois, auxquels tout membre peut participer (seul ou en famille). Le site permet de commenter et diffuser largement les informations (vifs remerciements à Willy Kresser pour son travail impressionnant).

Le développement du site a été soutenu par la Région Alsace ou aujourd'hui par la région en Grand-Est (Projet suivi par Céline Poloce) : outil fantastique pour communiquer et connecter les ingénieurs et scientifiques en Alsace. Un contrat a été passé avec la junior entreprise de Télécom Physique Strasbourg pour la rédaction d'articles scientifiques, d'innovations et managériaux.

La JNI (Journée Nationale de l'Ingénieur) 2016 a été réalisée avec Alsace Tech sous forme de conférence ayant rassemblé une centaine de personnes.

Une sortie familiale avec VDI Schwarzwald a été organisée dans les forêts de la Forêt Noire.

3. Rapport financier.

Voir fichiers joints (Bilan et compte de résultat).

Concernant la subvention de la région reçue en 2016, un bilan a été réalisé présentant les activités réalisées en 2016 et celles anticipées sur 2017. La région a accepté ce bilan et transmis le restant de la somme de la subvention prévue.

Le trésorier rappelle qu'il est important de déclarer les déplacements de nos différents membres, même s'ils sont rétrocédés à l'association sous forme de dons, car ces déplacements prouvent notamment le dynamisme de notre association et l'activité de ses membres.

4. Rapport des Réviseurs aux Comptes

Voir fichier joint.

Quitus donné à l'unanimité au trésorier.

5. Budget prévisionnel 2017

La volonté de l'ARISAL est de créer des flux de nouveaux membres et cette volonté se traduit dans ce nouveau budget par une hausse de la somme totale des cotisations individuelles et groupement.

Une soirée de Gala est prévue au budget provisionnel.

Pas de recouplement sur le secrétariat, qui devrait revenir à un niveau identique aux années précédentes (Une double activité de secrétariat ayant été enregistrée sur 2016)

Des frais sont inclus pour les déplacements en prenant en compte les activités que nous désirons réaliser sur cette année avec une certaine marge (Congrès des Régions IESF à Rennes)

Le budget présenté est équilibré entre ses entrées et ses sorties dans l'année, sans recourir au fond de trésorerie en place.

Quelques données ont été demandées sur le site ARISAL :

2 100 pages vues, 720 visiteurs dont 30% de visiteurs récurrents sur la période octobre à décembre 2016

1 400 pages vues, 510 visiteurs dont 25% de visiteurs récurrents sur la période janvier à avril 2017.

L'ARISAL souhaite élargir son audience vers de nouveaux membres. Il est proposé aux groupements adhérents de pouvoir exploiter le site et son audience, via des articles qu'ils peuvent proposer. Il est proposé aux entreprises d'apparaître sur le site (nous commençons à contacter les entreprises pour les inviter à communiquer sur notre site), mais également de cotiser. Durant 2017, nous définirons une stratégie claire de communication avec des objectifs

Question : Serait-il possible d'utiliser les expériences d'autres associations (comme les autres IESF) ? Nous sommes preneurs des expériences des autres associations (cependant la plupart des autres associations communiquent sur les activités de l'association et pas nécessairement sur les activités des ingénieurs et scientifiques de la région comme le site de l'ARISAL).

Le budget provisionnel est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

6. Cotisation 2018

Présentation des sommes actuelles.

Approbation du montant de :

- 55€ pour la cotisation individuelle,
- 55€ pour un membre associé (personne physique autre),
- Proposition de 75€ pour un membre associé (une personne morale) au lieu de 55€ en 2017.

Il est proposé de changer le montant de la personne morale. Il faut trouver un compromis entre des sommes que peuvent payer des entreprises de taille moyenne (env. 150 euros), et notre volonté d'associer des start 'up qui ne peuvent payer plus de 100 euros. On pourrait aussi laisser un montant libre (don). Cette discussion sera menée dans le courant de l'année 2017, pour fixer les cotisations 2019. Aucune action

spécifique n'est menée à l'heure actuelle pour intégrer des adhérents « personne morale ».

=> Vote réalisé pour la cotisation personne morale (1 contre, 1 abstention et 19 pour)

- 15€ pour un membre junior
- 0€ exonération pour un membre d'honneur
- 2,5€ pour les membres de groupement. Il y a un manque de solidarité des groupements vis-à-vis de cette cotisation (JS).

Il est proposé que la notion de « membre junior » recouvre non seulement les étudiants de dernière année, mais aussi les jeunes diplômés, un an après leur diplôme. Cette disposition sera étudiée en CA.

Modification des textes concernant la possibilité de ne pas demander de cotisation supplémentaire de 2,5€ aux membres des groupements ayant déjà cotisé individuellement à ARISAL.

7. Programme d'activité 2017 :

- Présence de l'ARISAL aux Olympiades
- JNI 2017
- AG à la brasserie Météor
- Visite de la brasserie
- Participation au forum Alace Tech 2017
- Congrès des régions fin septembre 2017 à Rennes
- Visite du laboratoire Laser d'ICube

8. Désignation des Réviseurs aux Comptes :

M. Maurice Fracassi est désigné comme réviseur aux Comptes de l'ARISAL pour l'année 2017.

9. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers chaque année. Les propositions de renouvellement pour 2017 sont : Jacques Baudouin, Thierry Beck, Florence Marimbert, Jacques Prenveille, et Pascal Sire. Après une dizaine d'années de bons et loyaux services, Pascal Sire ne souhaite pas se représenter. Charles Mangin, diplômé de Telecom Physique Strasbourg et de l'Ecole de Management de Strasbourg présente sa candidature.

La composition du CA est votée à l'unanimité.